

Journal Républicain
Paraisseant tous les jours
excepté
le Dimanche

Le Numéro : 5 Centimes

Le Patriote

Des Pyrénées

ABONNEMENTS

| | |
|--------------------------------------|---|
| au Département et Limiteurs..... | Un an. 12 fr. Six mois, 7 fr. Trois mois, 5 fr. |
| Autres Départements et Colonies..... | - 15 fr. - 9 fr. - 6 fr. |
| Etranger..... | - 28 fr. - 18 fr. - 8 fr. |

Les Abonnements sont payables d'avance ; ils sont échelonnés aux frais de l'abonnement

LES ANNONCES SONT REQUISÉS :A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, Place de la BOURSE, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLIQTÉ,
10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS

A PAU, aux Bureaux du Journal.

L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITÉ

| | |
|----------------------------|---------------|
| Annonces Judiciaires..... | 0.20 la ligne |
| Annonces Commerciales..... | 0.30 |
| Réclames..... | 0.60 |

Les Inscriptions ne sont admises que sous réserve

Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone. 0.48

P. 4

LA SITUATION

La trêve a pris fin sur le front de la Somme. Dans l'espace-midi du 16, les troupes françaises, après trois jours et demi de répit, ont repris l'offensive avec une nouvelle vigueur et au succès complet.

Au nord de Maurepas, nos fantassins, combinant leurs efforts avec ceux de l'artillerie amie, ont enviré d'ouest vers le sud une ligne de tranchées ennemis sur un court d'environ un kilomètre et demi et sont ainsi parvenus en quelques endroits à l'assaut. Néanmoins, quelques escoups trop meurtriers, quelques esprits chancelants sont atteints et troublés.

Est-il nécessaire de laisser se continuer au grand jour ce travail ? Je le demande à M. Sembat et aux socialistes patriotes. On concevrait fort bien que plus tard la République se défendrait si elle était menacée par les monarchistes ou les catholiques (et aucune observation sérieuse n'en indique l'intention chez ces derniers), mais en ce moment le Régime républicain est la France elle-même. Ses adversaires les plus irrécouvrables n'hésitent pas à l'identifier à la patrie. Il ne peut donc être ruiné que par les ennemis des deux dernières lignes de front.

Maurepas est maintenant fortement débordé au sud et est formé un saillant accosté dans notre ligne de sorte qu'il sera facile aux Allemands de se installer temporairement dans ce village que, au reste, nous avons déjà partiellement occupé depuis le 12.

Au sud de Maurepas, après une lutte violente qui fut sanglante pour l'adversaire, nos bataillons se sont emparés de toutes les positions allouandes immédiatement à l'est de la route de Maurepas à laquelle une longueur de 2.000 mètres et une profondeur de 300 à 500 mètres environ.

Maurepas est maintenant fortement débordé au sud et est formé un saillant accosté dans notre ligne de sorte qu'il sera facile aux Allemands de se installer temporairement dans ce village que, au reste, nous avons déjà partiellement occupé depuis le 12.

la victoire permettra de s'emparer de la terre et de refaire la frontalité. On entend là-dessus des propos de la plus sombre inquiétude. Le mal est-il déjà profond ? Non. Le bon sens et l'instinct de la race en triomphent. Néanmoins, quelques escoups trop meurtriers, quelques esprits chancelants sont atteints et troublés.

Est-il nécessaire de laisser se continuer au grand jour ce travail ? Je le demande à M. Sembat et aux socialistes patriotes. On concevrait fort bien que plus tard la République se défendrait si elle était menacée par les monarchistes ou les catholiques (et aucune observation sérieuse n'en indique l'intention chez ces derniers), mais en ce moment le Régime républicain est la France elle-même. Ses adversaires les plus irrécouvrables n'hésitent pas à l'identifier à la patrie. Il ne peut donc être ruiné que par les ennemis des deux dernières lignes de front.

Alfred CAPUS.
de l'Académie française.

SI C'ÉTAIT CHEZ LE PAPE !

A propos de la démission voulue par le Cardinal des nombreux socialistes républicains à la Haye, M. Charles Maurras écrit :

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisait l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

Le cardinal des nombreux socialistes républicains a démissionné à la Haye, et il a été nommé à la tête de l'ordre de l'Église Saint-Pierre Clément, de Veurne, où il a été détruit par des envahisseurs allemands.

Portions de leurs échecs, les soldats de François-Joseph se vantent en détruisant des monastères sacrés, bien que le Pape, on le sait, ait officiellement demandé au souverain du Vatican de sauver de ces ravages aussi nombreux qu'ils soient.

Les Italiens ont mis en ligne sur les routes d'art transportables. Mais les monuments et les fresques ne peuvent être détruits.

C'est une page de honte à ajouter au long volume de la barbarie austro-allemande.

Ces dernières nouvelles donnent l'impression d'une naissance en avant de toute ligne russe, malgré les efforts acharnés de l'ennemi.

Mal en qu'il y a de particulièrement intéressant, ce sont les progrès de l'armée austro-allemande dans les Carpates. La région entre le Danube et les montagnes, si rapidement défendue par l'armée austro-allemande, présente en effet un grand intérêt stratégique. Là écrit le critique des « Étudiants », lorsque pris en avant des Russes déstabilisé la ligne austro-allemande qui est percée de plusieurs fois plus en plus à mesure que l'armée austro-allemande remonte le Danube et la montagne, si rapidement défendue par l'armée austro-allemande, présente en effet un grand intérêt stratégique.

Cette fois, cette envahissement connaît le résultat et la cause des crimes de l'armée austro-allemande, et cette fois, l'armée austro-allemande, qui a été vaincue par les Russes, a été vaincue par les Russes.

Or, les organes socialistes français n'ont pas encore dénoncé cette motion.

DU BLUFF !

UNE REVUE DE CIRQUE

Amsterdam, 16 août.

Le Kaiser n'a pas rompu l'occurrence de passer une revue avec discours, lors de son récent séjour sur le front de la Somme. Mais il a fait des précautions spéciales pour éviter à l'empereur de faire des fautes de politesse dans les deux dernières semaines.

C'est en quatrième partie que l'ordre suivant, trouvé sur un prisonnier allemand et émanant de sa division :

« Le 10 juillet, à 5 heures du soir, revue de la division à pied par Sa Majesté l'empereur, à la croisée des routes Hirzenla-Chapelle et Dourmies-Winny. Sa Majesté désire voir tout ce qui est possible de faire dans le village de la paix. Il sera en mesure de leur fournir toutes les informations nécessaires pour la réussite de l'ordre. Des soldats allemands se cacheront sous des noms espagnols. Des Espagnols se font naturaliser Français. Au lendemain de la guerre, c'est par l'ordre et l'ordre que l'Allemagne tombera de nous envahir. »

Suit la désignation des détachements devant prendre part à la revue.

Des exercices ont fonctionné pendant la revue. On comprend dès lors les recommandations ci-dessus.

Il devient plus que jamais nécessaire d'entretenir les illusions du public.

EN GRECE

Une création du baron Schenk

Athènes, 16 août.

On annonce l'apparition à Athènes d'une nouvelle agence d'information, le « Projetion Moscou », c'est-à-dire l'Agence méditerranéenne, qui doit être un organe de propagande affilié à l'agence Wolff. La « Patrie » s'agite à propos de cette nouvelle fondation du baron Schenk, et demande de quelle façon le « P. M. » pourra recouvrir des délégués, le sacrifice illimité jusqu'à la victoire la plus complète. Aucun Français, ayant ou incroyant, ne saurait y être avoir quoi que ce soit de suspect.

Il n'en est pas de même de la propagande socialiste. Quand M. Sembat déclare qu'il faut opposer, dans son propre parti, la bonne propagande à la mauvaise, c'est qu'il est aussi bien informé que nous que la première n'est pas organisée encore et que c'est la seconde qui agit. Et elle agit avec audace et assurance sous le regard disant des autorités provinciales. Elle avive chez les femmes le plaisir auquel l'absence ou du deuil et se garde d'en attribuer à l'Allemagne seule l'offensive responsabilité. A l'oreille des paysans restés à la campagne et qui rentrent durement leur récolte, elle glisse que la guerre fut conçue par les bourgeois et par les prêtres à qui

Les Crimes Allemands

EN PAYS ENVAHIS

La ville d'Halluin menacée de destruction par les Boches.

Amsterdam, 16 août.

Les habitants de la ville d'Halluin (Nord), ayant reçu l'ordre d'exécuter un travail d'obligation, l'ermite allemand a refusé d'obéir, faisant appel à la Convention de La Haye. Le commandant allemand a adressé à cette occasion à la municipalité une lettre dans laquelle l'officier se déclare incompté pour discuter la Convention de La Haye. Pour l'instant, dit-il, la seule valable est l'interprétation allemande en vertu de laquelle les ouvriers des territoires envahis sont tenus de travailler pour l'armée allemande.

La réception des officiers russes a eu lieu au cercle militaire, où le colonel

Le commandant ajouta : « Je puis vous assurer que les autorités allemandes ne se déparent pas de leur devoirs et de leurs devoirs, doit-il en résulter la destruction d'une ville de 15.000 habitants, »

Nouvelles déportations en Belgique

Maastricht, 16 août.

Une nouvelle rafle de civils a été faite par les Allemands, notamment à Bruxelles, à Liège et dans les Ardennes. On parle d'expulsions prochaines. « Nous supposons, dit le « Journal belge », publié à Maastricht, que les mouvements de l'armée allemande, les mouvements de l'armée belge, la pénétration de l'ennemi dans le territoire belge, que lorsque le temps viendra de traiter la paix, la population des provinces tyrraniques et leurs compagnes belges, après jugement, sera exilée comme condition préalable à tous pourparlers. »

Le clergé persécuté

Le Havre, 16 août.

On signala, dans l'agglomération bruxelloise, les noms d'une série de prêtres empêtrés en ce moment, par ordre de l'autorité allemande. Ce sont MM. de Vogel, vicar à la Chapelle à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

Les BACHARÉT SUR VENISE

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le 16 août, à Venise.

Il y a quelques jours, une bombe, lancée par un invulnérable révolutionnaire, détruisit l'église du Sacré-Cœur à Bruxelles ; Swids, curé à Jette-Saint-Pierre ; le chanoine Cochetoux et trois professeurs du collège Saint-Michel à Bruxelles, et Vittorin, vicar de Sainte-Alice à Bruxelles, en arrière dans le même diocèse, l'arrachèrent à l'assaut des troupes belges.

La pénétration sur Venise

Le

publié à Sarajevo, a annoncé que le frère du général Voukovitch a été mis à mort, tandis que son père, par un acte de miséricorde spécial, a été gracié.

La durée du Parlement est prolongée

Londres, 16 août.

La Chambre vote en seconde lecture le bill prolongeant la durée du Parlement actuel et l'élargit à l'établissement des nouvelles listes électorales.

On prévoit que ce dernier sera amendé à la suite d'une divergence de vues manifestées au cours du débat.

DERNIÈRE HEURE

NOTRE AVANCE SUR LA SOMME

Paris, 17 août.

Les journaux commentent les événements heureux pour nos armes qui se sont déroulés sur tout le front de la Somme. En ce qui concerne le front français, l'avance est particulièrement intéressante parce qu'elle nous donne tout droit d'espérer la récompération complète de la Somme à bref délai.

Au sud de l'Ourcq, l'affaire a eu devant le caractère d'une surprise : 1200 hommes de tranchées ont été enlevés en un tour de main près de Bayeux sur Somme.

Ainsi se développe la tactique qui consiste à développer et à compléter par des opérations secondaires les résultats de grands coups assenés à leur heure.

L'OFFENSIVE FRANCO-ANGLaise • VUE D'AMERIQUE

New-York, 17 août.

Le correspondant du « New-York Times », à Berlin, en tournée sur le front de la Somme, a interviewé le général commandant en chef l'armée allemande de la Somme, dont il ne cite pas le nom. Il lui demande : « Etes-vous préparé à d'autres attaques françaises ? » Le général déclare qu'il était incapable de répondre et vante l'œuvre et le brise des Français.

Le correspondant demande alors si les Allemands montrent quelque signe de faiblesse. Le général répond : « Non. Les Anglais sont tenaces. Ils n'ont pas perdu l'espoir. »

New-York, 17 août.

Un correspondant de guerre en Europe de l'Est, le « United Press », écrit au sujet de l'offensive française, après une visite dans les lignes françaises :

La nouvelle machine offensive française ne ressemble pas au rouleau compresseur russe. C'est plutôt un gigantesque et multiséculaire martau de forgeron, capable de frapper des corps irrésistibles à tout endroit et à tout moment. »

ACTIVITE NAVALE BOHE

Zurich, 17 août.

On va entre Tamwanger et Christiania faire un voyage de sous-marin et de torpilleurs jusqu'à 12 de ces navires devant le port de Christiania.

Le reste de la flotte allemande n'a pas encore passé, grande partie maintenant dans la mer du Nord et sur les côtes de Norvège.

UNE BATAILLE NAVALE AU LARGE DE ZEEBRUGGE

Amsterdam, 17 août.

Le correspondant du « Telegraph » à la frontière télégraphique d'une bataille marine a vu hier hier matin entre navires de guerre et anglo au large de Zeebrugge. On pouvait voir de Flushing le long des cœurs de canon entre 3 heures et 3 h. 30. Il n'a pas d'autres détails.

FIN DE NOTRE « DERNIERE HEURE »

LE BOUC EMISSAIRE

Rome, 17 août.

On apprend que François-Joseph a ordonné une enquête sur les responsabilités de la défaite de l'Isonzo. Une information venue d'Innsbruck rapporte que, dans les meilleures militaires ont incriminé gravement l'attitude du général Vorcic.

LES RELATIONS GERMANO-SUisses

Zurich, 17 août.

L'Allemagne a fait savoir au gouvernement suisse que les importations de charbon, sensiblement réduites durant ces dernières semaines, seraient prochainement augmentées, de façon à ce que la Suisse soit suffisamment approvisionnée.

LA DIETE FINLANDAISE

Stockholm, 17 août.

Les derniers résultats des élections à la Diète finlandaise indiquent que les socialistes ont obtenu la majorité avec 103 élus sur 200. La Chambre nouvelle compte 24 femmes parmi ses membres.

LES PERTEES MARITIMES

Londres, 17 août.

La section maritime du Bureau Veritas a déclaré que, depuis le début de la guerre, les bateaux alliés ont perdu en mer 700 bateaux, d'un tonnage global de 1.780.673 tonnes. La flotte allemande a perdu 526 navires atteignant 326.125 tonnes.

Dans ce chiffre ne sont pas compris les navires allemands saisis ou capturés.

TREMLEMENT DE TERRE EN ITALIE

Rome, 17 août.

Une note officieuse confirme les premiers renseignements donnés sur le tremblement de terre d'hier.

A Passare, il n'y a eu aucune victime. A Rimini, les dégâts sont sérieux. On compte 4 morts et une trentaine de blessés. Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres sont fortement endommagées.

AUX ETATS-UNIS

Un arrangement entre directeurs et cheminots

Washington, 17 août.

A la suite d'une énergique intervention du président Wilson, un arrangement est virtuellement intervenu entre les directeurs des compagnies et les chefs des syndicats.

Cet accord est basé sur la journée de huit heures. Les autres causes de conflit, considérées comme d'importance secondaire, seront soumises à un arbitrage.

Poignée de Nouvelles

On annonce la mort de M. Charles Beauquier, ancien député du Doubs, décédé dans quarante-cinq-quarante ans.

Le Journal Officiel a publié un décret portant acceptation d'un don d'une somme de 80.000 fr. fait par un Français qui a été conservé l'anonymat et destiné à l'achat de deux avions-canon.

Le fils unique du poète Jean Rameau a été tué mardi dernier, à Avocourt, d'un coup d'obus.

On parle de Montevideo, que le ministre a donné sa démission.

M. Lloyd George est rentré à Londres ; l'optimisme qu'il a observé au France au sujet de la guerre, pendant son séjour, a fait sur lui une grande impression.

Le 1er juillet au 1er août, le niveau général des prix de détail pour le nourriture dans le Royaume-Uni a accusé une légère diminution.

M. Arthur Foll, président du comité du tunnel sous la Manche, qui se compose de 160 députés favorables à ce projet, a adressé au premier ministre un mémoire exposant les arguments en faveur du projet.

La Chambre des représentants des Etats-Unis a accepté le programme de construction navale adopté par le Sénat, comprenant quatre dreadnoughts et quatre croiseurs de bataille.

Les Allemands, d'après le « Telegraph », peignent actuellement leurs sous-marins en noir à l'avant et en gris à l'arrière.

L'éruption de l'Etna est de plus en plus violente. Une lave incandescente ne cesse de couler, et un nouveau cône est en train de se former.

Jusqu'à ce jour, les sommes recueillies par le « Times » en faveur de la Croix-Rouge atteignent le chiffre de plus de 104.500.000 francs.

bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même au vote du Syndicat, ni même au résultat de la Ligue de l'enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux institutrices mobilisées, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'unité de l'ordre et de l'ensemble des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir, dans la nation, ce poste nécessaire : les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions. Avantages et inconvenients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres. Si, toutefois, on trouve qu'il faut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

C'est aux membres de l'enseignement public que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d'appel, qui serait appliquée, d'ailleurs, aussi bien à l'enseignement secondaire ou supérieur qu'à l'enseignement primaire, puisque la note fait une distinction.

Si, conformément au vote unanime du Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la Seine et conformément au vœu de la Ligue de l'enseignement, M. le ministre de l'Instruction publique a déjà obtenu la mise en sursis d'appel de certaines catégories de ces dernières, il va, déclare-t-il, l'obtenir pour tous ceux d'entre eux qui sont dans la réserve de l'armée territoriale ou dans les services auxiliaires. Il ne peut avoir qu'en vu cette décision de M. le ministre de la guerre qu'en la justifiant par une

bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même au vote du Syndicat, ni même au résultat de la Ligue de l'enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux institutrices mobilisées, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'unité de l'ordre et de l'ensemble des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir,

dans la nation, ce poste nécessaire : les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions.

Avantages et inconvenients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres.

Si, toutefois, on trouve qu'il faut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

C'est aux membres de l'enseignement

public que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d'appel, qui serait appliquée, d'ailleurs, aussi bien à l'enseignement secondaire ou supérieur qu'à l'enseignement primaire, puisque la note fait une distinction.

Si, conformément au vote unanime du Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la Seine et conformément au vœu de la Ligue de l'enseignement, M. le ministre de l'Instruction publique a déjà obtenu la mise en sursis d'appel de certaines catégories de ces dernières, il va, déclare-t-il, l'obtenir pour tous ceux d'entre eux qui sont dans la réserve de l'armée territoriale ou dans les services auxiliaires. Il ne peut avoir qu'en vu cette décision de M. le ministre de la guerre qu'en la justifiant par une

bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même au vote du Syndicat, ni même au résultat de la Ligue de l'enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux institutrices mobilisées, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'unité de l'ordre et de l'ensemble des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir,

dans la nation, ce poste nécessaire : les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions.

Avantages et inconvenients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres.

Si, toutefois, on trouve qu'il faut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

C'est aux membres de l'enseignement

public que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d'appel, qui serait appliquée, d'ailleurs, aussi bien à l'enseignement secondaire ou supérieur qu'à l'enseignement primaire, puisque la note fait une distinction.

Si, conformément au vote unanime du Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la Seine et conformément au vœu de la Ligue de l'enseignement, M. le ministre de l'Instruction publique a déjà obtenu la mise en sursis d'appel de certaines catégories de ces dernières, il va, déclare-t-il, l'obtenir pour tous ceux d'entre eux qui sont dans la réserve de l'armée territoriale ou dans les services auxiliaires. Il ne peut avoir qu'en vu cette décision de M. le ministre de la guerre qu'en la justifiant par une

bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même au vote du Syndicat, ni même au résultat de la Ligue de l'enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux institutrices mobilisées, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'unité de l'ordre et de l'ensemble des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir,

dans la nation, ce poste nécessaire : les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions.

Avantages et inconvenients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres.

Si, toutefois, on trouve qu'il faut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

C'est aux membres de l'enseignement

public que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d'appel, qui serait appliquée, d'ailleurs, aussi bien à l'enseignement secondaire ou supérieur qu'à l'enseignement primaire, puisque la note fait une distinction.

Si, conformément au vote unanime du Syndicat des instituteurs et institutrices du département de la Seine et conformément au vœu de la Ligue de l'enseignement, M. le ministre de l'Instruction publique a déjà obtenu la mise en sursis d'appel de certaines catégories de ces dernières, il va, déclare-t-il, l'obtenir pour tous ceux d'entre eux qui sont dans la réserve de l'armée territoriale ou dans les services auxiliaires. Il ne peut avoir qu'en vu cette décision de M. le ministre de la guerre qu'en la justifiant par une

bonne raison.

Cette raison ne peut tenir à la personnalité des membres de l'enseignement public, ni même au vote du Syndicat, ni même au résultat de la Ligue de l'enseignement. Quelle que soit la situation faite par la guerre aux institutrices mobilisées, elle n'est pas pire que celle de tous les Français qui sont sous les drapeaux. L'intérêt personnel d'un instituteur public n'est pas supérieur à celui de tout autre citoyen : tous les intérêts personnels doivent passer après l'intérêt de la patrie.

La mise en sursis d'appel des membres de l'enseignement public ne peut se justifier que par une seule raison : l'unité de l'ordre et de l'ensemble des enfants qu'ils instruisent, c'est-à-dire l'intérêt de la patrie, de la France de demain ou plutôt de toujours.

Mais les membres de l'enseignement public ne sont pas les seuls à tenir,

dans la nation, ce poste nécessaire : les membres de l'enseignement libre rendent exactement les mêmes services. La même raison doit conduire aux mêmes conclusions.

Avantages et inconvenients sont les mêmes ici et là. Si le motif est jugé bon pour les uns, il doit l'être aussi pour les autres.

Si, toutefois, on trouve qu'il faut mieux avoir un soldat de moins et un maître de plus, cela est vrai que l'école soit publique ou libre.

C'est aux membres de l'enseignement

public que serait restreinte cette mesure de la mise en sursis d